

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **ARRETE-70**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **26/03/2026**

Objet : **Délégation de fonction et de signature à un adjoint - Danielle TODESCO**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Institutions et vie politique - Delegation de fonctions**

Date de télétransmission : **31/03/2026**

Agent de transmission : **Carole DANCHE**

Acte : **ARRETE 70-Délégation de fonction et de signature à un adjoint TODESCO.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : **087-218711406-20260326-ARRETE-70-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **31/03/2026**

VILLE DE PANAZOL – HAUTE-VIENNE

ARRÊTÉ N°2026-70 DU MAIRE DE DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE À UN ADJOINT

Le Maire de la commune de PANAZOL,

Vu l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales conférant au Maire le pouvoir de déléguer sous sa surveillance et sous sa responsabilité une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

Vu le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 mars 2026 portant installation du Conseil Municipal, élection du Maire et des Adjointes au Maire ;

Considérant que pour faciliter la bonne administration de la commune et une meilleure réactivité des services municipaux, il convient de conférer une délégation de fonction et de signature à **Madame Danielle TODESCO** ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}: Une délégation permanente de fonction est accordée à **Madame Danielle TODESCO**, adjointe chargée de la Petite Enfance, des Relations Internationales et de la Micro-Folie.

ARTICLE 2 : La délégation de fonction accordée à **Madame Danielle TODESCO** est limitée aux affaires relevant de la compétence de la commune dans les domaines suivants :

Politique Petite Enfance :

- Veille sur la qualité de l'accueil et le respect des normes en vigueur (Multi accueil – Lieux d'accueil Enfants Parents Relais Petite Enfance)
- Participation à l'élaboration de projets éducatifs adaptés aux jeunes enfants

Relations Internationales :

- Suivi des jumelages et partenariats avec des collectivités étrangères
- Échanges culturels, éducatifs et institutionnels
- Représentation de la commune dans les actions de coopération internationale
- Participation à l'accueil de délégations étrangères

Développement du dispositif Micro-Folie :

- Participation à la programmation des activités culturelles proposées dans le cadre de la Micro-Folie
- Valorisation du dispositif auprès des habitants
- Représentation du maire lors de réunions ou de manifestations en lien avec sa délégation

ARTICLE 3 : Madame Danielle **TODESCO** est autorisée dans le cadre de sa délégation à signer, les courriers, attestations, certificats, et d'une façon générale toutes pièces et documents relevant de la gestion courante des domaines de délégation visés à l'article 2 à l'exception de toute mesure individuelle touchant le personnel et de tout marché public.

ARTICLE 4 : La signature des pièces et actes repris à l'article 3 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante : « par délégation du Maire »

ARTICLE 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera inscrit au registre des arrêtés du Maire, affiché en Mairie et notifié à l'intéressée.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à

- Monsieur le Comptable du SGC de Limoges et Amendes
- Monsieur le Préfet de la Haute Vienne

Fait à Panazol le 26 mars 2026

Le Maire

Fabien DOUCET



Notifié le : 30 Mars 2026

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'L. L...', is written below the notification date.